



Technicien(ne) prescripteur(trice)/contrôleur(se) des nouveaux réseaux d'eau potable et d'assainissement (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre :	Direction Eau et assainissement – Réf. 038260710000676
<i>Référentiel CNFPT :</i>	<i>Instructeur/instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme</i>
<i>Date de diffusion :</i>	<i>10/07/2026</i>
Nombre de poste :	1
Poste à pourvoir :	1^{er} octobre 2026
Date limite de candidature :	23 août 2026
Date prévisionnelle de l'entretien :	7 septembre 2026
Type d'emploi :	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement :	Poste permanent
Cadre d'emplois :	Des techniciens territoriaux – Catégorie B (Filière technique)
Lieu de travail :	Service des Eaux – Zone de Tire Poix - 38660 SAINT VINCENT DE MERCUZE
Temps de travail :	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail :	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>Au sein de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (100 agents), créée en 2018 lors du transfert de compétence eau et assainissement des collectivités du territoire de la Communauté de Communes Le Grésivaudan, l'équipe de prescripteurs/contrôleurs (4 agents) est en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour la compétence eau et assainissement. Elle est également garante des prescriptions et du contrôle des travaux dans le cadre de nouveaux raccordements au réseau (logement individuel/collectif, permis d'aménagé...).</p> <p>Cette équipe fait partie du service Patrimoine Travaux, qui comprend également le SIG et les travaux d'investissements.</p>
Descriptif du poste :	<p>Le/la technicien(ne) prescripteur(trice)/contrôleur(se) des nouveaux réseaux d'eau potable et d'assainissement émet un avis sur la faisabilité technique d'un projet dans la cadre de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme associée.</p> <p>Il (elle) établit et transmet les prescriptions techniques auprès de l'utilisateur, en assure le suivi terrain ainsi que le contrôle opérationnel. Il (elle) accompagne les usagers sur les modalités de réalisation de branchements neufs d'eau et d'assainissement. Il/elle est également amené à suivre des opérations d'aménagement (opérations immobilières, zone d'activité économique)</p> <p>Il (elle) travaille en étroite collaboration avec les cadres de ce service et le service mutualisé chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme, la direction du développement économique et la direction des services techniques de la collectivité.</p> <p>Il (elle) travaille en étroite collaboration avec les services exploitations, le service usagers, le service administratif.</p>
Planning :	8h00 – 17h00 possibilité d'organiser la semaine sur 4,5 jours
Missions :	<p>Vous êtes chargé(e) de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rédiger des avis techniques sur les autorisations d'urbanisme y compris pour des opérations complexes

- Effectuer la vérification technique et réglementaire, la faisabilité du projet au regard des infrastructures, zonages existants et avis internes,
- Échanger avec les pétitionnaires ou leurs représentants en phase de faisabilité,
- Respecter les délais réglementaires,
- Rédiger des courriers et les prescriptions techniques de raccordement aux pétitionnaires
- Contrôler la réalisation des travaux de branchement d'eau et d'assainissement, d'installation de comptage d'eau.
- S'assurer de l'intégration du nouveau patrimoine créé dans le SIG
- Attester de la conformité de la réalisation au regard des prescriptions fournies, du respect du cahier des charges et des règles de l'art.
- Faire l'interface avec les gestionnaires abonnés sur la facturation des participations et le déclenchement des interventions interne (pose de compteurs).
- Informer et assurer la gestion des réclamations des usagers en lien avec les dossiers d'urbanisme
- Contrôler et faire appliquer nos exigences techniques, sur les chantiers de déviations, extension de réseau en lien avec des opérations privées.

Spécificité(s) du poste : Déplacements au siège de la collectivité (CROLLES) et dans les communes de l'intercommunalité.

Diplôme(s) : Bac+2 ou Bac avec une expérience sur un poste similaire.

Connaissance(s) : Connaissances techniques et réglementaires des domaines de l'eau et de l'assainissement
Connaissance des règles d'urbanisme
Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
Maîtrise de l'informatique (pack office, bureautique)

Expérience(s) : **Expérience souhaitée de 5 ans**

Profil demandé : Autonomie, sens de l'organisation
Qualité relationnelle (avec les pétitionnaires, les entreprises, les communes, en interne)
Compétences rédactionnelles (Avis, courriers, mails)
Rigueur

Permis et/ou habilitation(s) :

- **Permis B obligatoire**
- **Habilitation AIPR Souhaité**
- **CATEC Souhaité**

Rémunération : Salaire **minimum** par mois de **1 867.02 € brut** (échelon 1) + **450 € brut prime fonction** + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération

Avantages :

- Télétravail. **1 jour maximum**
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
- Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure : Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.

Contact : Pour tout renseignement sur le poste contacter :
Mme Lab isabelle : ilab@le-gresivaudan.fr 06.18.94.36.00

Mme Perrotton Magali : magaliperrotton@le-gresivaudan.fr 07.71.91.65.40

Règle statutaire :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.